

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D011301-D12

Calibreur acoustique 01dB type Cal 21

(classe 1)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 27 octobre 1989 relatif à la construction et au contrôle des sonomètres.

FABRICANT :

RION CO., LTD – 3, 20,41 Higashimotomachi – Kokubunji – TOKYO 185-8533 – JAPAN

DEMANDEUR :

01dB Metravib – 200 chemin des Ormeaux – 69578 LIMONEST cedex

OBJET :

Le présent certificat renouvelle le certificat n° F-03-I-274 du 1^{er} septembre 2003 complété par le certificat n° F-04-I-186 du 8 mars 2004 relatif au calibreur 01dB type Cal21, tous deux transférés au bénéfice de la société 01dB Metravib par le certificat n° F-05-I-0890 du 1^{er} juin 2005.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des calibreurs objet du présent certificat sont identiques à celles définies dans les certificats précités.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat doit porter le numéro et la date figurant dans le titre de celui-ci.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les conditions particulières de vérification sont identiques à celles fixées dans le certificat F-03-I-274 précité.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011301-D12, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 1^{er} septembre 2015

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification